

**Conseil d'administration
en formation pour l'élection
à la Présidence de l'Université de La Réunion**

Arrêté de composition du 20 mai 2021

L'Administrateur provisoire de l'Université de La Réunion

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le jugement n° 2001350-2100032 du 14 avril 2021 du tribunal administratif de La Réunion annulant la délibération n° 08-12-2020 du 8 décembre 2020, article 5, en tant qu'il nomme Mme Nathalie NOEL, et l'article 6 de l'arrêté du 8 décembre 2020 portant composition du conseil d'administration de l'Université de La Réunion et la délibération n° 17-12-2020 du 17 décembre 2020 du conseil d'administration de l'Université de La Réunion portant élection de M. Frédéric MIRANVILLE à la présidence de l'Université de La Réunion ;
- Vu l'arrêté rectoral n° DSM3/2021/60 en date du 19 avril 2021 portant nomination de M. Jean-Michel JAUZE en qualité d'Administrateur provisoire de l'Université de La Réunion jusqu'à élection d'un nouveau président ;
- Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ;
- Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins des 24-25 septembre et du 1^{er} décembre 2020 ;
- Vu la délibération n° 2020-74 portant sur la procédure d'appel public à candidatures – personnalités extérieures du Conseil d'administration en date du 17 septembre 2020 ;
- Vu la délibération du Conseil d'administration en cours de constitution n° 11-05-2021 du 11 mai 2021 portant élection des personnalités extérieures désignées après un appel public à candidatures ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Collège A

Madame DORAY Bérénice
Madame GRONDIN-PEREZ Brigitte
Monsieur JAUZE Jean-Michel
Madame MARIMOUTOU Catherine
Monsieur MAVINGUI Patrick
Monsieur MIRANVILLE Frédéric
Madame NOBECOURT Estelle
Monsieur PARMENTIER Alexis

Article 2 : Collège B

Monsieur AIT-AARAB Mohamed
Madame ANGUE Katia
Monsieur FROUIN Patrick
Madame KOENIG LE RIBEUZ Anne-Cécile
Madame LEROY Julie
Monsieur MEHOUMOUZ ISSOP Zoulfikar
Monsieur MORAU Dominique
Monsieur VIALE Fabrice

Article 3 : Collège BIATSS

Monsieur ARQUIER Gaël
Madame ETHEVE Fabienne
Madame LIMBADA Hafsah
Madame MARIAMON Rachelle
Madame OUMOURI Yasmine
Monsieur RIVIERE Patrick

Article 4 : Collège Usagers

Titulaires

Madame DIJOUX Marina
Monsieur DOUROUGUIN Tristan
Madame GRONDIN Ketty
Monsieur HOAREAU Esli
Madame PONAPIN EGAMBARAREDDY Indira
Monsieur ZAKHARATOS Alexandros

Suppléants

Madame BIGOT Flora
Monsieur CHAPELET Hugo
Madame DIJOUX Nina
Monsieur MANANT Stéphane
Madame TURPIN Appoline
Monsieur FONTAINE Emmanuel

Article 5 : Collège des personnalités extérieures nommées

Titulaires

Madame GAUTHIER Claude-Anne
Monsieur JEUFFRAULT Eric
Madame ABOUBACAR BEN-VITRY Faouzia
Madame SOUBADOU Marie Line

Suppléants

Madame BONET-KERRACHE Armelle
Monsieur ARNAUD Nicolas
Madame K'BIDI Virginie
Madame HENRY Jacqueline

Article 6 : Collège des personnalités extérieures élues

Monsieur HONORE Marc
Madame LOYHER Jeanne
Monsieur MAILLOT Karl
Monsieur VIELLEUSE Gilbert

Article 7 : Présidence du Conseil d'administration

La réunion du Conseil d'administration relative à l'élection à la Présidence de l'Université de La Réunion est présidée par l'Administrateur provisoire.

Article 8 : Participation du Recteur Chancelier

La Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités, assiste à cette séance du Conseil d'administration.

Article 9 : Bureau de vote d'assistance aux opérations électorales

Le président de séance est assisté d'un bureau de vote composé du plus âgé et du plus jeune des membres du Conseil d'administration en exercice.

Article 10 : Publicité et exécution

La Direction générale des services est chargée de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 11 mai 2021

**Le Président de séance
L'Administrateur provisoire
de l'Université de La Réunion**

